



## DE L'ANALYSE DES RISQUES À L'ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

### COMPÉTENCE PRINCIPALE VISÉE

- Elaborer le document unique d'évaluation des risques professionnels permettant de mettre en œuvre des actions de prévention et de protection appropriées

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'élaborer le document unique d'évaluation des risques professionnels permettant de mettre en œuvre des actions de prévention et de protection appropriées :

- Intégrer les enjeux de l'évaluation des risques professionnels
- Maîtriser la réglementation, évaluer sa responsabilité
- Mettre à jour son document unique en intégrant les nouveaux risques
- Piloter et pérenniser son plan d'action de manière dynamique

### PUBLIC

- Responsable et animateur santé-sécurité
- Préventeur
- Responsable hygiène et sécurité.

### PRÉREQUIS

- Connaître les bases du système de management de QHSE de l'entreprise

### CONTENU

#### PARTIE 1 - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Des enjeux humains, juridiques et économiques
- Intégrer la santé et de la sécurité au travail dans sa performance
- Prévention, protection des risques, QVT, RPS, Pénibilité

#### PARTIE 2 - GÉRER ET PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Rôles, responsabilité et autorités des différents acteurs
- Prise en compte des responsabilités pénales et civiles
- en cas d'accident ou de maladies professionnelles

#### PARTIE 3 - CONTEXTE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DU PRINCIPE D'ÉVALUATION DES RISQUES

- Loi de 1991 Les 9 principes de prévention
- Décret n°2001-1016 du 5/11/2001
- Circulaire DRT n°6 du 18/04/02
- Déclinaison pour les entreprises extérieures: plan de prévention et protocole de sécurité

#### PARTIE 4 - MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DES RISQUES

- Maîtriser :

### SESSIONS

**VILLEURBANNE** : du 13/05/2025 au 14/05/2025

**Frais pédagogiques individuels** : 1 230 € H.T.

\* Repas inclus

L'ouverture de la session est conditionnée par un nombre minimum de participants.

### DURÉE

2 jours (14 heures)

### ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Expert du domaine

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Tel : +33 (0)4 72 43 83 93

Fax : +33 (0)4 72 44 34 24

mail : [formation@insavalor.fr](mailto:formation@insavalor.fr)

Préinscription sur [formation.insavalor.fr](http://formation.insavalor.fr)



Accueil des personnes en situation de handicap nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement : nous contacter à l'inscription



- danger
  - situations dangereuses
  - risque
  - unité de travail
  - fréquence
  - gravité
  - maîtrise, criticité et priorisation des actions
- Connaître et articuler les étapes essentielles de l'évaluation des risques
  - Mise en situation à partir de méthodes d'évaluation des risques

#### **PARTIE 5 - ANALYSER LES POSTES DE TRAVAIL**

- Maîtriser l'analyse préliminaire avant la visite du poste
- Savoir observer et identifier les situations dangereuses et dommages potentiels associés

#### **PARTIE 6 - METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS DE PRÉVENTION**

- Méthode de recherche de solutions
- Déterminer les objectifs et établir un plan d'action
- Surveiller et contrôler l'efficacité des actions mises en oeuvre
- Révision de l'évaluation des risques professionnelles

### **MOYENS ET MÉTHODE PÉDAGOGIQUE**

Alternance de présentation didactique et d'illustration à partir d'exemples concrets. Échanges et mise en pratique.

Un support de cours sera remis à chacun des participants.

### **ÉVALUATION ET RÉSULTATS**

#### **Évaluation des acquis de la formation**

Évaluation des acquis des apprenants réalisée en fin de formation par un questionnaire ouvert contextualisé.

#### **Taux de réussite**

93.4% des apprenants ont acquis la compétence principale visée

Résultat obtenu pour 100 participants évalués ayant suivi une formation dans la thématique sur les 5 dernières années

#### **Évaluation de la satisfaction**

Évaluation du ressenti des participants en fin de formation (Niveau 1 KIRKPATRICK)

#### **Résultats de l'évaluation**

Le niveau de satisfaction globale est évalué à 4.4/5 par les participants.

Évaluations réalisées auprès des 238 participants ayant suivi une formation dans la thématique sur les 5 dernières années

